



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

MEMBRE DU CSE - SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Qualification des intervenants
Moniteur habilité
ACERFS Formation Habilité par arrêté
préfectoral n°2012214-0008

Moyens pédagogiques et techniques
Salle de cours / Films vidéo /
Documentation, diaporama, supports
d'analyse d'accidents, livrets
pédagogiques

Durée de la formation

35h soit 5J

Taux de satisfaction

100.00%

Taux de réussite

100.00%

Débouchés

Aucun - cette formation est une
formation à la sécurité
complémentaire au poste de travail
Nombre de places max par action : 10

Délai d'accès

Moins de 30 jours après l'acceptation
du devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être
adaptées à toute situation d'handicap
ou toutes difficultés
Contactez nous pour plus de
renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Objectifs :

Permettre aux stagiaires de s'approprier les règles de fonctionnement et les missions des membres des CSE et de participer activement à la démarche de prévention de l'entreprise en proposant des solutions et actions de prévention afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu de la formation

Module 1 : Organisation générale de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

- > Evolution de la prévention
- Historique de la prévention du CSE et de la CSSCT - Les directives européennes
- > Les organismes de prévention
- Les services de prévention de la CARSAT - L'inspection du travail - La médecine du travail - Autres...

- > Les représentants du personnel
- Les délégués du personnel – Le comité d'établissement – Les délégués syndicaux
- > Le cadre réglementaire

Le Code du Travail – Les conventions collectives – Les accords d'entreprise – Le contrat de travail – Les jurisprudences – Les usages

Module 2 : Les enjeux de la prévention des risques professionnels

- > La connaissance du risque par les statistiques
- Les statistiques nationales et par branches d'activités - Les principales causes d'accidents corporels - Les coûts des accidents (directs, indirects, financiers, humains) - Les institutions nationales
- > La tarification
- Les coûts des accidents (directs, indirects, financiers, humains) - Cotisations supplémentaires et ristournes (collectives, individuelles, mixtes)

- > Les acteurs de la prévention externe
- Les acteurs de la prévention externe et interne (CARSAT, DDTEFP, médecin, direction...)

Module 3 : Le Comité Social et Economique (3,5 heures)

- > Champ d'application
- Activités visées - Effectif
- > La composition du CSE
- Mode de désignation, nombre de représentant, durée du mandat, renouvellement du mandat
- > La mission du CSE
- La connaissance des situations de risque : Repérer les facteurs qui favorisent les accidents et incidents -

Evaluer les conséquences probables, apprendre à anticiper

- L'analyse des accidents et des dysfonctionnements : l'arbre des causes - Les méthodes pluricausales
- Le compte-rendu d'accident : le cadre - Son exploitation à des fins de prévention
- La contribution à l'amélioration des conditions de travail : Contribuer à l'étude des postes - Animer l'esprit de prévention - Connaissances de base en ergonomie
- Le document unique : analyse d'évaluation des risques professionnels
- > Fonctionnement du CSE

Secrétariat / Réunions / Délibérations / Expertises / Informations et consultations - Crédit d'heures

- > Formation à la sécurité
- > Danger grave et imminent (procédure)
- Droit des salariés - Rôle du comité et obligation du chef d'établissement
- > Les obligations du chef d'entreprise en matière de sécurité

Rapport entre le chef d'entreprise et le CSE - Obligations annuelles du chef d'entreprise - Elaboration du règlement intérieur (partie sécurité)

Module 4 : Intégration de la prévention au fonctionnement

- > Analyse des risques professionnels et risques spécifiques
- Evaluer les risques (observer, écouter, questionner,)
- > Analyse des systèmes

Les procédures internes en place ou à mettre en place

- > La prévention
- Collective / individuelle - Les consignes - Les fiches de poste / Les fiches machines
- > Participation du personnel aux mesures de prévention
- Réunion de groupes sécurité - Sensibilisation à tous les niveaux - Modification du poste de travail
- > Analyse des accidents du travail

Compte-rendu / Recueil des faits - Elaboration de l'arbre des causes - Proposition de solution et mise en œuvre

- > Les moyens
- L'enquête / Les visites / Les réunions



Tél : 04 66 29 85 02
Mail : contact@acerfsformation.com
Site : www.acerfsformation.com

*"Notre expertise : la
sécurité au travail !"*

PROGRAMME DE LA FORMATION

MEMBRE DU CSE - SANTE SECURITE AU TRAVAIL

Module 5 : Travaux pratiques

> Etudes de cas et exercices d'application

Analyse d'accidents survenus dans l'entreprise - Entraînement à l'étude d'une situation de travail - Scénario de tenue de réunion - Vidéo / Exercices divers

Module 6 : Proposition d'une visite de l'entreprise selon les objectifs du CSE

> Sensibilisation et mise en évidence des dangers - Discussion sur les problèmes de sécurité et d'hygiène rencontrés - Moyens d'y remédier : technique ou communication

Modalités d'évaluations

Evaluation théorique au moyen d'un QCM en fin de formation

Evaluation pratique avec cas concret

Sanction de la formation

Attestation de formation et de participation

Public et prérequis de la formation

Membres du CSE d'une entreprise